

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU 28 avril 2017**

**CM2017/04/28/04 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE MARNE VIVE
CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN FORUM SUR LA BAINNADE EN SEINE ET EN MARNE**

DATE DE LA CONVOCATION : 20 AVRIL 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

ETAIENT PRESENTS : Manuel AESCHLIMANN, Marie-Hélène AMIABLE, Eric AZIERE, Marinette BACHE, Denis BADRE, Catherine BARATTI-ELBAZ, Jean-Pierre BARNAUD, Christiane BARODY-WEISS, Jacques BAUDRIER, Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, Zacharia BEN AMAR, Jacques-Alain BENISTI, Eric BERDOATI, Jean-Didier BERGER, Sylvain BERRIOS, Jean-Didier BERTHAULT, Jean-Paul BOLUFER, Nicolas BONNET-OULALDJ, Alain-Bernard BOULANGER, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Michel BOURGAIN, Philippe BOUYSSOU, Daniel BREUILLER, Galla BRIDIER, Colombe BROSEL, Patrice CALMEJANE, Vincent CAPO-CANELLAS, Luc CARVOUNAS, Eric CESARI, Jacques CHAUSSAT, Hervé CHEVREAU, Yves CONTASSOT, Jérôme COUMET, Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Philippe DALLIER, Stéphanie DAUMIN, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO, Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Julien DUMAINE, Christian DUPUY, Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET, Léa FILOCHE, Michel FOURCADE, Jean-Christophe FROMANTIN, Bernard GAUDUCHEAU, Jacques GAUTIER, Jean-Michel GENESTIER, Hervé GICQUEL, Christophe GIRARD, Emmanuel GREGOIRE, Didier GUILLAUME, Daniel GUIRAUD, Eric HELARD, Michel HERBILLON, Anne HIDALGO, Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH, Patrick JARRY, Halima JEMNI, Bruno JULLIARD, Philippe JUVIN, Marie KENNEDY, Jean-Claude KENNEDY, Bertrand KERN, Olivier KLEIN, Philippe LAURENT, Christine LAVARDE-BOEDA, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, François LE CLECH, Patrice LECLERC, Françoise LECOUFLE, Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Xavier LEMOINE, Michel LEPRETRE, Marie-Pierre LIMOGES, Séverine MAROUN, Hervé MARSEILLE, Jacques JP MARTIN, Valérie MAYER-BLIMONT, Eric MELHORN, Jean-Louis MISSIKA, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON, Christophe NAJDOVSKI, Frédéric NICOLAS, Jean-Marc NICOLLE, Pascal NOURY, Patrick OLLIER, Didier PAILLARD, Philippe PEMEZEC, Mao PENINO, Carine PETIT, Gilles POUX, Danièle PREMEL, Raphaëlle PRIMET, Yves REVILLON, Laurent RIVOIRE, André SANTINI, Gilles SAVRY, Eric SCHLEGEL, Jean-Yves SENANT, Georges SIFFREDI, Sylvie SIMON-DECK, Anne SOUYRIS, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne TACHENE, Michel TEULET, Sylvine THOMASSIN, Yves THOREAU, Patricia TORDJMAN, François VAUGLIN, Dominique VERSINI, Alexandre VESPERINI, Jean-François VOGUET

ETAIENT REPRESENTES : Dominique ADENOT (représenté par Marie KENNEDY), Sylvie ALTMAN (représentée par Stéphanie DAUMIN), François ASENSI (représenté par Philippe BOUYSSOU), Pierre-Christophe BAGUET (représenté par Christine LAVARDE-BOEDA), Julien BARGETON (représenté par Jean-Louis MISSIKA), Françoise BAUD (représentée par Didier GUILLAUME), Jacqueline BELHOMME (représentée par Marie-Hélène AMIABLE), David BELLIARD (représenté par Yves CONTASSOT), Patrice BESSAC (représenté par Patrick DOUET), Jean-Jacques BRIDEY (représenté par Jean-Yves LE BOUILLONNEC), Jean-Bernard BROS (représenté par Marinette BACHE), Christian CAMBON (représenté par Hervé GICQUEL), Gilles CARREZ (représenté par Patrick OLLIER), Laurent CATHALA (représenté par Sylvie SIMON-DECK), Régis CHARBONNIER (représenté par Luc CARVOUNAS), Raymond CHARRESON (représenté par Anne TACHENE), Marie-Carole CIUNTU (représentée par Jean-Paul FAURE-SOULET), Gérard COSME (représenté par Daniel GUIRAUD), Patrick DONATH (représenté par Bernard GAUDUCHEAU), Olivier DOSNE (représenté par Michel HERBILLON), Carole DRAI (représentée par Sylvain BERRIOS), Corentin DUPREY (représenté par Tony DI MARTINO), Yvan FEMEL (représenté par Jacques JP MARTIN), Vincent FRANCHI (représenté par Eric CESARI), Jean-Jacques GIANNESINI (représenté par Daniel-Georges COURTOIS), Nicole GOUETA (représentée par Jean-Paul BOLUFER), Eric GRILLON (représenté par Richard DELL'AGNOLA), Christine JANODET (représentée par Galla BRIDIER), Carinne JUSTE (représentée par Patrice LECLERC), Jean-Christophe LAGARDE (représenté par Vincent CAPO-CANELLAS), Franck LE BOHELLEC (représenté par Alexandre VESPERINI), Jacques MAHEAS (représenté par Olivier KLEIN), Brigitte MARSIGNY (représentée par Georges SIFFREDI), Claire MAYOLY-FLORENTIN (représentée par Marie-Pierre LIMOGE), Jean-Loup METTON (représenté par Philippe LAURENT), Virginie MICHEL-PAULSEN (représentée par Christiane BARODY-WEISS), Gauthier MOUGIN (représenté par Jean-Didier BERTHAULT), Jean-Charles NEGRE (représenté par Jean-Claude KENNEDY), Robin REDA (représenté par Philippe PEMEZEC), Jean-Pierre SCHOSTECK (représenté par Françoise LECOUFLE), Azzédine TAÏBI (représenté par Gilles POUX), Ludovic TORO (représenté par Ivan ITZKOVITCH), Corinne VALLS (représentée par Sylvine THOMASSIN), Sophie VALLY (représentée par Pascal BEAUDET), Laurent VASTEL (représenté par Hervé MARSEILLE), Alain VEDERE (représenté par Eric MELHORN), Pauline VERON (représentée par François VAUGLIN), et Jean-Marie VILAIN (représenté par François LE CLEC'H).

ETAIENT ABSENTS : Dominique BAILLY, Patrick BALKANY, Julie BOILLOT, Geoffroy BOULARD, Patrick BRAOUEZEC, Ian BROSSAT, Frédérique CALANDRA, Jean-Baptiste DE FROMENT, Grégoire DE LA RONCIERE, Stéphane DE PAOLI, Marielle DE SARNEZ, William DELANNOY, Christian DEMUYNCK, Rémi FERAUD, Afaf GABELOTAUD, Stéphane GATIGNON, Sylvie GERINTE, Claude GOASGUEN, Philippe GOUJON, Jean-Jacques GUILLET, François HAAB, Sakina HAMID, Marie-Laure HAREL, Vincent JEANBRUN, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Laurent LAFON, Jean-François LAMOUR, Pierre-Yves MARTIN, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Rémi MUZEAU, Anne-Constance ONGHENA, Marie-Christine SEGUI, Jean-Pierre SPILBAUER, Georges URLACHER et Martine VALLETON.

Le syndicat Mixte Marne Vive œuvre depuis plus de vingt ans pour l'amélioration de la qualité de la Marne afin notamment « de retrouver l'usage de la baignade » conformément à son objet statutaire.

Après l'élaboration d'un schéma directeur en 2000 qui confirmait « l'objectif baignade », deux contrats de bassin riches en actions en faveur de la maîtrise de la pollution en rivière et de la reconquête des milieux aquatiques, le SAGE « Marne Confluence » (actuellement en enquête publique) ont fixé à 2022, la mise en œuvre de baignades en Marne.

Les premiers travaux du syndicat, auxquels s'ajoutent aujourd'hui ceux de la Ville de Paris (sur la Seine) et du SIAAP (sur la Seine et la Marne), confirment l'existence de secteurs favorables à la mise en œuvre de baignade en raison de la maîtrise des rejets et du constat répété d'une eau de qualité proche de la qualité « baignade ». Par ailleurs les manifestations autour de l'eau (Festival de l'Eau, Big Jump, baignade dans les canaux et bassins) montrent l'attente grandissante des habitants des villes pour l'accès à des baignades urbaines.

Avec la dynamique des jeux olympiques, l'objectif baignade en Seine et en Marne, comme l'ont rappelé le préfet de Région, la Maire de Paris et le Président Ollier par courrier en date du 7 décembre 2016, et dernièrement la délibération du conseil métropolitain sur la GEMAPI en date du 31 mars 2017, la baignade est un formidable outil pour la Métropole qui permet de servir l'objectif GEMAPI en partageant avec la population la culture des « rivières vivantes », en constituant un des volets de la résilience et en contribuant à forger l'identité de la Métropole et son attractivité.

C'est la raison pour laquelle, la Métropole du Grand Paris en partenariat avec le syndicat Mixte Marne Vive propose d'organiser un évènement à Saint-Maur-des Fossés (le jeudi 6 juillet) sur le modèle du colloque GEMAPI de l'an dernier qui avait réuni plus de 200 personnes. Ce « Forum baignade », gratuit, ouvert à tous (élus, habitants, associations,...) sera l'occasion de partager les attentes, les ambitions et les expériences en matière de baignade urbaines. Il permettra également de conforter les partenariats et d'ajuster les calendriers des uns et des autres car le défi technique est important et l'engagement de tous nécessaire.

L'organisation commune de ce forum nécessite une convention de partenariat qui définisse la répartition de la prise en charge financière des dépenses.

Pour un coût global estimé entre 70.000 et 100.000€, il est proposé que la Métropole participe à hauteur de 50%, l'Agence de l'Eau Seine Normandie ayant également été sollicitée.

Ainsi il vous est proposé que la métropole du Grand Paris contribue à hauteur de 50% du coût pour un montant maximum fixé à 50.000€.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer pour :

- APPROUVER la convention de partenariat avec le syndicat Marne Vive concernant l'organisation du forum sur la baignade, dont le projet est joint en annexe de la délibération
- AUTORISER le Président à la signer

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-11 et L5219-1,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

La commission Développement durable et environnement consultée,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la convention de partenariat avec le syndicat Marne Vive concernant l'organisation du forum sur la baignade, dont le projet est joint en annexe de la délibération, fixant à 50. 000€ maximum la participation de la Métropole.

AUTORISE le Président à la signer.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2017 de la Métropole.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris


Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Député-Maire de Rueil-Malmaison

- 2 -